

# L'utilisation de l'énergie dans les grands hôtels de l'arc lémanique (1850-1914)

Autor(en): **Lapointe Guigoz, Julie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **124 (2016)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-954860>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Julie Lapointe Guigoz**

## **L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE DANS LES GRANDS HÔTELS DE L'ARC LÉMANIQUE (1850-1914)**

Construits sur les rives et sur les hauts du lac Léman, les grands hôtels et palaces des siècles passés se détachent encore aujourd'hui du paysage. Par leurs imposantes façades, ces établissements témoignent d'une période de l'histoire où architectes, hôteliers et financiers s'unissent pour créer des lieux de distinction: une hôtellerie de luxe qui doit plaire à une clientèle fortunée et avide de confort. Le Montreux Palace, le Royal-Savoy à Lausanne, le Beau-Rivage Palace à Ouchy ou l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey en sont d'illustres exemples.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'avènement du gaz de houille, de l'eau sous pression et de l'électricité est déterminant pour l'amélioration des conditions de séjour des étrangers. L'éclairage, la mobilité, le chauffage, le nettoyage ou la cuisine des hôtels se modernisent créant d'importants enjeux liés à l'utilisation de nouvelles formes d'énergie. Systèmes d'éclairage, chauffages centraux, ascenseurs et monte-plats, aspirateurs à poussière, polisseuses d'argenterie ou ventilateurs font leur apparition dans les hôtels les plus renommés entraînant ainsi une demande accrue en énergie. Pour concurrencer les autres stations touristiques ou simplement pour demeurer parmi les leaders de la branche, les hôtels lémaniques doivent continuellement transformer et moderniser leurs infrastructures. S'ensuit une véritable course à l'innovation pour rester à la pointe du progrès technique.

De quelles manières les hôteliers s'approvisionnent-ils en énergie pour mener à bien l'exploitation de leur établissement? Ont-ils la possibilité de se connecter aux réseaux urbains ou, à l'inverse, optent-ils pour la création d'une petite centrale énergétique indépendante? Quels défis financiers et techniques rencontrent-ils? Si de récentes études ont montré que le développement hôtelier de l'arc lémanique – et de manière plus large celui d'un système touristique incluant transport et divertissement – contribue à l'essor économique de la région entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et l'éclatement du premier conflit mondial<sup>1</sup>, l'historiographie demeure toutefois lacunaire sur le rôle joué par l'énergie dans cette réussite. À travers cette contribution, nous tenterons de faire

ressortir les enjeux liés à la modernisation technique des grands hôtels lémaniques et à leurs besoins en énergie. Les prochaines lignes viendront approfondir deux cas de figure: les systèmes d'éclairage et les ascenseurs.

### **LES PREMIERS SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ**

D'abord éclairés à la chandelle et à la lampe à pétrole, les grands hôtels font partie des premiers établissements – avec les magasins, théâtres, maisons de commune et hôpitaux – à introduire les nouvelles techniques d'éclairage au gaz dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Recherchant ainsi un certain prestige et désirant offrir à leur clientèle une commodité moderne pour l'époque, les hôteliers deviennent d'importants promoteurs d'installations et de systèmes d'éclairage au gaz. Même s'ils prennent parfois des risques, tant financiers que techniques, ils peuvent s'enorgueillir d'être à la pointe du progrès.

En 1843, Berne est la première ville du pays à s'équiper de réseaux gaziers. À Genève, où une usine à gaz est construite à la Coulouvrenière par la Société genevoise pour l'éclairage au gaz (SGEG) en 1844, l'Hôtel des Bergues fait figure de pionnier. Il devient le premier hôtel en Suisse à introduire des candélabres au gaz dans ses salles publiques en s'approvisionnant directement sur le réseau de la ville. La blancheur, la clarté et l'éclat de la lumière produite par le gaz contrastent avec la lueur faible et blafarde des anciennes lampes, ce qui ravit la clientèle. Les chambres demeurent éclairées avec des bougies, souvent facturées en sus du prix de la pension. Pour promouvoir l'usage du gaz à Genève, il n'est pas surprenant de retrouver parmi les administrateurs de la SGEG, des dirigeants de sociétés hôtelières, dont Guillaume-Henri Dufour (1787-1875), Louis Pictet (1790-1858) et Christian Kohler (1804-1875)<sup>2</sup>. Banquier privé, ce dernier finance la construction d'un autre établissement prestigieux de la ville, l'Hôtel Métropole, qui lors de son ouverture en 1857, semble être le premier hôtel en Suisse à être entièrement éclairé au gaz<sup>3</sup>.

**1** (Note de la p. 151.) Voir Cédric Humair, Marc Gigase, Julie Lapointe Guigoz et Stefano Sulmoni, *Système touristique et culture technique dans l'Arc lémanique. Analyse d'une success story et de ses effets sur l'économie régionale (1852-1914)*, Neuchâtel: Alphil, 2014.

**2** Guillaume-Henri Dufour et Louis Pictet sont administrateurs de la Société des Bergues et Christian Kohler de la Société de l'Hôtel Métropole. Pour des détails sur le conseil d'administration de la Société genevoise pour l'éclairage au gaz, voir Serge Paquier, « Les Ador et l'industrie gazière 1843-1925 », in Roger Durand (éd.), *Gustave Ador: 58 ans d'engagement politique et humanitaire*, Genève: Fondation Gustave Ador, 1996, pp. 146-147.

**3** « Faits divers », in *Journal de Genève*, 21 août 1857, p. 3.

En 1846, la ville de Lausanne emboîte rapidement le pas et compte parmi les premières villes suisses à se servir du gaz de houille pour son éclairage public; Bâle et Zurich suivront respectivement en 1852 et 1854. Des essais d'éclairage ont lieu sur la place de la Riponne en décembre 1846 par le chimiste Frédéric Loba. Une usine à gaz est ensuite créée au port de Lausanne à Ouchy entre 1847 et 1849. Malgré des débuts précoces et un avenir prometteur, le gaz met du temps à conquérir les foyers lausannois. Comme le souligne Geneviève Heller, son utilisation pour l'éclairage privé est décriée et considérée alors comme trop chère, salissante et malodorante: «Le gaz n'était guère apprécié dans les maisons, car il dégagait beaucoup de chaleur et viciait l'atmosphère»<sup>4</sup>. Les hôtels font toutefois exception et privilégient le côté novateur de cette forme d'énergie.

Lors de la construction de l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy, entre 1858 et 1861, le conseil d'administration de la société immobilière en charge du projet désire doter le bâtiment d'un système d'éclairage au gaz. Or, à cette époque, la Société lausannoise d'éclairage et de chauffage par le gaz détient le monopole de la distribution et ne semble pas avoir encore étendu son réseau jusqu'aux abords de la ville. Pour les dirigeants du Beau-Rivage, cette difficulté n'est pas sans enjeux car ils doivent financer en partie la pose des canalisations<sup>5</sup>. Pour assurer l'efficacité et la sécurité du système, un expert technique est chargé de diriger l'installation. Il s'agit du physicien et ingénieur genevois Jean-Daniel Colladon (1802-1893), bien connu dans le milieu. Jusqu'en 1894, l'Hôtel Beau-Rivage conserve cette forme d'éclairage qui met en valeur l'intérieur du bâtiment – suites des clients, salles publiques, vestibules, salles de service – et les espaces extérieurs comme les jardins, terrasses, parcs et promenades. L'énergie utilisée est cependant chèrement payée puisque 10 000 fr. sont dépensés en moyenne chaque année pour l'approvisionnement et l'entretien du service.

Sur la Riviera lémanique, le Grand Hôtel du Lac fait partie des premiers établissements de la ville de Vevey à posséder l'éclairage au gaz lors de son ouverture en 1868, quelques années seulement après la mise en service d'un réseau urbain<sup>6</sup>. Mais l'exemple le plus marquant de la région est sans conteste celui de l'Hôtel des Alpes de Territet, propriété de François Chessex. En 1865 déjà, ce dernier devance l'arrivée du réseau

<sup>4</sup> Geneviève Heller, «*Propre en ordre*»: habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois, Lausanne: Éditions d'En bas, 1979, p. 47.

<sup>5</sup> Archives du Beau-Rivage Palace (dorénavant ABR), *Quatrième rapport du conseil d'administration de la Société immobilière d'Ouchy à Messieurs les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire le 7 mars 1861*, Lausanne: Imprimerie Georges Bridel, 1862, p. 6.

<sup>6</sup> Julie Lapointe Guigoz, «Les innovations techniques des grands hôtels veveysans du XIX<sup>e</sup> siècle: un facteur de succès», in *Les Annales veveysannes*, 15, 2014, pp. 57-79 (ici pp. 64-65).



Éclairage électrique du restaurant de l'Hôtel Savoy à Lausanne, (1909-1920).

local et fait construire à ses frais une conduite de dix kilomètres pour approvisionner son hôtel auprès de la Société vaudoise d'éclairage par le gaz<sup>7</sup>. Père du futur grand promoteur du tourisme montreuais Ami Chessex (1840-1917), François Chessex montre par cette opération fort coûteuse qu'il est à la pointe du progrès.

Dès les années 1870, l'éclairage au gaz se généralise dans tous les grands hôtels. Comme le mentionne Eduard Guyer dans son ouvrage *Das Hotelwesen der Gegenwart*, cette forme d'éclairage tend à devenir la norme dans les établissements hôteliers de renom :

Les hôtels situés dans les villes, et en général tous les établissements un peu considérables, sont éclairés au gaz [...] au moins pour les locaux publics, les salons et les corridors, où l'on ne se sert plus qu'exceptionnellement de lampes ou de bougies; en revanche, pour les chambres à coucher l'usage du gaz d'éclairage n'est pas encore très répandu en Europe et surtout sur le Continent.<sup>8</sup>

<sup>7</sup> Voir la contribution de Gilles Bourquin et Jan Chiarelli dans le présent numéro.

<sup>8</sup> Eduard Guyer, *Das Hotelwesen der Gegenwart*, Zurich: Orell Füssli, 1874 (voir p. 108 de la traduction française de 1877). Voir également l'article de Dave Lüthi, « L'architecture hôtelière veveysanne: un modèle? Réflexions en marge du manuel d'Eduard Guyer sur les hôtels modernes (1874) », in *Les Annales veveysannes*, 14, 2012, pp. 96-118.



Éclairage électrique du jardin d’hiver du Grand Hôtel et Hôtel des Alpes de Territet, (1890-1915), carte postale, 140 × 90 mm.

### OPTER POUR L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE ?

Au début des années 1880, l'arrivée de l'électricité confronte les grands hôtels à un nouveau choix technologique dans le fonctionnement de leur système d'éclairage : opter pour les bienfaits de la « Fée électricité » ou conserver un éclairage au gaz et aux bougies ? En comparaison internationale, les hôteliers suisses adoptent rapidement cette nouveauté technique et figurent parmi les premiers constructeurs de petites centrales permanentes et indépendantes. La première installation fixe connue est celle du Grison Johannes Badrutt (1819-1889), propriétaire de l'hôtel Engadiner Kulm à Saint-Moritz. Ce dernier installe en 1879 un système d'éclairage de six bougies *Jablochkoff* pour éclairer le hall d'entrée, la salle à manger, les cuisines et un salon annexe<sup>9</sup>. Fort coûteuse, son installation – une turbine actionnée par une cascade – est sans doute motivée par l'impact publicitaire qu'elle produit sur sa clientèle.

Dans l'arc lémanique, les premières expériences d'éclairage électrique sont également liées aux établissements hôteliers. En 1882, à Lausanne, Léon Raoux (1854-1910) et Jules Cauderay (1844-1932) présentent l'illumination de lampes Swan à l'Hôtel de

<sup>9</sup> Roland Flüchiger-Seiler, *Hotelpaläste. Zwischen Traum und Wirklichkeit. Schweizer Tourismus und Hotelbau, 1830-1920*, Baden: Hier + Jetzt, 2005 [2003], pp. 100-107.

l'Ours tandis qu'à Vevey, l'entreprise B. Roy & C<sup>ie</sup> procède, au même moment, à des expérimentations d'éclairage à l'Hôtel du Léman puis à l'Hôtel des Trois Couronnes<sup>10</sup>. Considérée plus propre et plus brillante que celle produite par le gaz de houille, la lumière issue de l'énergie électrique est appelée à devenir un atout indispensable pour l'hôtellerie de luxe de cette ville :

Il y aura certainement dans notre ville [Vevey n.d.a.] un grand champ d'activité pour l'éclairage électrique, les hôtels fréquentés beaucoup plus pendant l'été, trouveront un grand avantage à avoir une lumière ne consommant pas l'air respirable et n'élevant pas outre mesure la température, le confort si recherché des étrangers se trouvera par là considérablement augmenté.<sup>11</sup>

Sur la Riviera lémanique, les établissements hôteliers d'Ami Chessex (Hôtel des Alpes de Territet et Hôtel Mont-Fleuri) sont considérés comme les premiers grands hôtels en Suisse à être entièrement éclairés à l'électricité, dès 1882<sup>12</sup>. L'alimentation en énergie électrique est assurée par la construction d'une centrale privée. L'eau, captée depuis la source de Mont-Fleuri, se déverse dans un réservoir installé à Territet et actionne une turbine de 35 chevaux<sup>13</sup>. L'engouement marqué des hôteliers lémaniques pour cette nouvelle forme d'éclairage, qui permet d'attirer des clients en se démarquant de la concurrence, contribue à créer une importante demande en énergie électrique. À titre d'exemple, en 1895, près de 60% des hôteliers de la région sont clients auprès de la Société électrique Vevey-Montreux (SEVM)<sup>14</sup>. L'Hôtel du Lac et l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey figurent parmi les premiers abonnés dès 1887, tout comme l'Hôtel Byron à Villeneuve dès 1889. En 1895, le pôle touristique de Montreux arrive d'ailleurs en tête des villes les plus éclairées de Suisse, avec 90 lampes pour cent habitants<sup>15</sup>.

**10** Pour Lausanne, voir entre autres Monique Savoy, *Lumières sur la ville. Introduction et promotion de l'électricité en Suisse. L'éclairage lausannois 1881-1921*, Lausanne: Histoire et société contemporaines-Université de Lausanne, 1987, p. 25. Concernant Vevey, voir «Chronique et Faits Divers. Vevey», in *Feuille d'avis de Vevey*, 25 août 1882.

**11** *Feuille d'avis de Vevey*, 19 janvier 1883, pp. 7-8.

**12** «Canton de Vaud», in *Gazette de Lausanne*, 1<sup>er</sup> août 1882, p. 3; voir aussi *Feuille d'Avis de Montreux* du 5 août 1882.

**13** Alfred Cérésolo, *Territet. Par deux alpinistes suisses*, Zurich: Orell Füssli, [1889], p. 14.

**14** Gaël Charrière, *Étude des réseaux sociaux influençant la rapide expansion de l'éclairage électrique dans la région Vevey-Montreux*, travail de master, École polytechnique fédérale de Lausanne, 2006. Le pourcentage a été déterminé suite à une analyse de la correspondance de la société.

**15** Monique Savoy, *Lumières sur la ville... op. cit.*, p. 11.



Éclairage électrique d'un salon de l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy (1908-1911).

La mise en place d'un système d'éclairage électrique nécessite toutefois de lourds investissements, tant financiers que techniques, qui vont parfois retarder l'introduction de cette commodité. À l'Hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, la transformation du système d'éclairage au gaz en une installation électrique avec petite centrale hydraulique indépendante est repoussée jusqu'en 1894, moment où les administrateurs considèrent alors cette commodité comme prioritaire et indispensable :

Il [Ernest Correvon-Mercier, administrateur de la société n.d.a.] estime que l'installation de la lumière électrique à l'hôtel est urgente, sous peine de tomber au rang d'un hôtel de 2<sup>e</sup> ordre, car aujourd'hui les étrangers qui fréquentent les hôtels de 1<sup>er</sup> ordre sont habitués à l'électricité et y tiennent.<sup>16</sup>

**16** ABR, Procès-verbaux du conseil d'administration (dorénavant PVCA) 1887-1896, séance du 10 octobre 1894. Voir également l'article de Cédric Humair, « Tourisme et transfert technologique: le Beau-Rivage Palace face aux défis du progrès technique 1861-1914 », in Nadja Maillard (dir.), *Beau-Rivage Palace. Histoire(s)*, Gollion: Infolio, 2008, pp. 82-100 (ici p. 91).



Le coût total de l'installation est conséquent, soit près de 100 000 fr., et les frais de fonctionnement sont estimés à 15 000 fr., soit 5000 fr. de plus que le gaz<sup>17</sup>. Néanmoins, l'investissement consenti est rapidement rentabilisé car la société conclut des contrats de livraison d'électricité qui financent et amortissent le nouvel équipement. En effet, en 1899 et 1900, elle s'engage à livrer de l'électricité à la princesse Léonille de Sayn-Wittgenstein-Sayn (1816-1918) – qui désire éclairer sa propriété Mon Abri située tout près de l'hôtel – ainsi qu'à la Municipalité de Lausanne pour l'éclairage du kiosque à musique d'Ouchy. L'année suivante, les recettes provenant de la vente d'électricité se chiffrent à 10 765 fr.<sup>18</sup>. Les dirigeants du Beau-Rivage s'enorgueillissent de leur choix en constatant que l'électricité rapporte à l'hôtel, au contraire du gaz qui était coûteux et n'éclairait que les locaux publics et les pièces de service.

### **UNE NOUVELLE FORME DE MOBILITÉ DANS LES HÔTELS : LES ASCENSEURS**

À la Belle Époque, l'ascenseur est sans conteste l'une des plus spectaculaires innovations techniques introduites dans les grands hôtels et palaces. Améliorant la mobilité à l'intérieur des bâtiments en facilitant l'accès aux niveaux supérieurs, les ascenseurs permettent de surcroît une réduction de la main-d'œuvre employée à transporter les bagages et les repas des clients d'un étage à l'autre. Cette commodité, qui devient un atout indispensable à la notoriété des établissements hôteliers d'un certain standing, représente cependant un investissement financier et technique majeur. Leur mise en route nécessite un apport d'énergie suffisant et constant, ce qui constitue un véritable défi pour les hôteliers, principalement lors de l'absence ou de l'impossibilité de se connecter à des réseaux urbains performants.

Si les premiers ascenseurs des hôtels sont mus pour la plupart par des moteurs hydrauliques, l'avènement et la diffusion de la traction électrique offrent une alternative intéressante au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Plus rapide et plus simple à manœuvrer, l'ascenseur électrique est rapidement préconisé par les fournisseurs d'équipements techniques. En outre, il permet de garantir une sécurité supplémentaire par un verrouillage automatique des portes. Faisant figure de région pionnière en Suisse, l'arc lémanique voit bon nombre de ses hôtels introduire cette forme de commodité<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> ABR, Rapport du conseil d'administration à l'assemblée extraordinaire du 10 novembre 1894.

<sup>18</sup> ABR, PVCA 1896-1910, séances du 7 avril 1899, 12 août 1899 et 9 mars 1900 ainsi que le rapport à l'assemblée générale du 2 avril 1902.

<sup>19</sup> Sur la question des ascenseurs, voir Julie Lapointe, « L'innovation technique au service du développement hôtelier : le cas des ascenseurs hydrauliques dans l'Arc lémanique (1867-1914) », in Cédric Humair, Laurent Tissot (dir.), *Le tourisme suisse et son rayonnement international (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. « Switzerland, the Playground of the world », Lausanne : Antipodes, 2011, pp. 111-133.

Suivant l'exemple des grands hôtels américains et européens, le Grand-Hôtel de Vevey est considéré comme le premier établissement hôtelier en Suisse à introduire un « monte-voyageurs » et un monte-charge en 1867. Toutefois, c'est à Genève, dès les années 1870, que l'ascenseur fait son apparition de manière plus large. Profitant de la mise en service du réseau de distribution d'eau sous pression par la ville en 1872, les grands hôtels n'hésitent pas à introduire ce type d'appareil. Mus par la force de l'eau, les premiers ascenseurs vont engendrer une véritable fascination auprès de la clientèle. En outre, la presse locale n'hésite pas à mettre en avant l'utilité de l'énergie hydraulique :

La pression de l'eau est utilisée aussi pour les ascenseurs hydrauliques installés dans quelques hôtels de notre ville. Ainsi, dans l'hôtel de Beau-Rivage, dans celui des Bergues, dans celui de la Paix, les voyageurs et leurs bagages sont, par ce procédé, transportés sans fatigue jusqu'à l'étage le plus élevé, de telle sorte que les appartements des étages supérieurs puissent être loués dans les mêmes conditions que ceux de la partie inférieure de l'édifice.<sup>20</sup>

À Lausanne, jusque vers 1900, la distribution des eaux alimentaire et industrielle est un véritable objet de discorde<sup>21</sup>. Durant de nombreuses années, deux grandes sociétés privées se partagent, et non sans heurts, les concessions octroyées par la Municipalité : la Compagnie du Lausanne-Ouchy et des eaux de Bret (LO) fondée en 1869 et la Société des Eaux de Lausanne (SEAUL) fondée en 1876. Pour le développement touristique et hôtelier de la ville, cette concurrence n'est pas sans conséquence. L'exemple de l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy est parlant. En 1877, le conseil d'administration reçoit une proposition de la SEAUL pour lui vendre de l'eau comme force motrice :

Si la Société d'Ouchy se proposait, comme il a été question, d'établir un ascenseur à Beau-Rivage, il faudrait le faire savoir sans délai afin qu'on pût se diriger en conséquence pour la canalisation.<sup>22</sup>

Refusée par les dirigeants du Beau-Rivage, cette offre montre bien que les hôtels sont très tôt considérés comme de potentiels consommateurs d'énergie hydraulique. L'ascenseur du Beau-Rivage, installé une dizaine d'années plus tard, sera finalement

**20** « Faits divers », in *Journal de Genève*, 10 septembre 1874, p. 3.

**21** Sur la question des eaux à Lausanne, voir Dominique Dirlewanger, *Les services industriels de Lausanne. La révolution industrielle d'une ville tertiaire (1896-1901)*, Lausanne: Antipodes, 1998, pp. 53-92.

**22** ABR, PVCA 1877-1887, séance du 21 mai 1877.



Ascenseur et cage d'escalier  
du Grand Hôtel de Clarens,  
(1905-1915), carte postale,  
140 × 90 mm.

raccordé au réseau d'eau sous pression fournit par le LO qui lui garantit une pression minimum de 20 atmosphères, nécessaire à la manœuvre de leur appareil. Vendue à un prix de 10 ct le mètre cube, l'eau utilisée comme énergie reste bon marché. Écartant l'option de mouvoir l'ascenseur par leurs propres sources d'eau emmagasinées dans un nouveau réservoir construit à la Croix d'Ouchy, les administrateurs du Beau-Rivage renoncent une seconde fois à acheter de l'eau provenant de la SEAUL, car cette dernière ne peut leur garantir une pression plus grande que 8 atmosphères<sup>23</sup>.

**23** ABR, PVCA 1887-1896, séance du 14 novembre 1887.

Au cours de la Belle Époque, l'important développement hôtelier de Montreux engendre une augmentation massive des besoins en eaux, entre autres pour le fonctionnement des ascenseurs. Pour répondre à cette nouvelle demande, le Service communal des Eaux de Vevey-Montreux propose de capter la source de Thomex, impropre à la consommation :

Une seule solution paraissait possible pour l'utilisation de cette source dont le débit est important et varie peu, c'est de mettre cette eau en charge pour actionner quelques ascenseurs de Montreux. Au nombre de ces derniers, mentionnons ceux de la nouvelle gare qui consomment annuellement 20 000 m<sup>3</sup> d'une eau potable pouvant être utilisée plus avantageusement et ceux du Montreux-Palace. Nous avons trouvé là un débouché assuré pour les eaux de Thomex.<sup>24</sup>

Dès 1906, cette eau alimente les ascenseurs d'un bon nombre d'établissements hôteliers de la région, notamment l'Hôtel du Cygne, l'Hôtel Suisse, l'Hôtel de l'Europe, l'Hôtel National, et l'Hôtel Bon-Port. Si, dans un premier temps, elle se vend entre 5 et 8 ct le m<sup>3</sup>, son tarif est revu à la baisse dès 1913 afin de favoriser son utilisation et concurrencer la vente d'énergie électrique. L'amenée des eaux de Thomex est très rapidement considérée comme une « opération avantageuse » pour le service intercommunal des eaux<sup>25</sup>.

Dans certains hôtels d'altitude, par exemple au Grand-Hôtel de Caux, le manque d'eau récurrent conduit parfois à la transformation d'un ascenseur hydraulique en un appareil à traction électrique. Plus performant, l'ascenseur électrique est mis en avant par les fabricants de l'époque à l'instar de la société suisse Schindler, principal fournisseur pour l'arc lémanique. Pour activer leurs engins, la plupart des hôteliers de la région de Vevey-Montreux choisissent de contracter un abonnement d'électricité avec la Société romande d'électricité (SRE). Née de la fusion entre la SEVM et la Société des Forces motrices de la Grande Eau en 1904, la SRE est toutefois sévèrement critiquée par les installateurs de Schindler qui l'accusent de pratiquer une politique de prix exorbitants en comparaison suisse et de freiner le développement technique :

**24** AM, Châtelard, HA 7 (1900-1960), Service communal des Eaux de Vevey-Montreux, *Rapport de gestion du Conseil administratif adressé aux municipalités de Corseaux, Corsier, Vevey, La Tour-de-Peilz, Châtelard, Les Planches et Veytaux sur l'exercice 1905*, voir sous « Eaux de Thomex ».

**25** *Ibid.*, voir les rapports des années 1906 à 1914.

Sur les grands réseaux, le prix de l'abonnement pour un ascenseur varie de 150 à 200 fr. Le prix de 585 fr. que vous demandez est vraiment exagéré, et l'on devrait renoncer à faire construire des ascenseurs électriques, pour l'unique raison que l'abonnement en est trop cher: c'est en quelque sorte empêcher la réalisation du progrès. Pour éviter le retour d'ennuis semblables, nous nous voyons contraints de proposer à nos clients les ascenseurs hydrauliques avec manœuvre électrique, qui, suivant les exigences de la technique moderne, sont pourtant inférieurs aux ascenseurs purement électriques.<sup>26</sup>

Ces propos, issus de la correspondance entre la SRE et la maison Schindler, résument bien les enjeux techniques et financiers rencontrés par les hôteliers dans la modernisation de leur établissement.

### **PRODUIRE SON ÉNERGIE OU SE CONNECTER AUX RÉSEAUX ?**

Pour se fournir en énergie, les hôtels sont confrontés à diverses solutions: se connecter aux réseaux, lorsque ces derniers existent, ou se lancer dans une production privée d'énergie. En 1894, lorsque les administrateurs de l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy décident d'introduire l'éclairage électrique, différentes possibilités s'offrent à eux:

Devions-nous construire une usine électrique en utilisant la vapeur, le gaz, le pétrole ou l'eau pour procurer l'énergie, ou devions-nous nous adresser à l'une des différentes sociétés qui se sont créées pour fournir la force et la lumière?<sup>27</sup>

Les enjeux sont nombreux et les coûts diffèrent sensiblement d'une option à l'autre. S'approvisionner auprès de la Société suisse d'électricité à Lausanne, en activité depuis 1882, est rapidement écarté par les membres dirigeants du Beau-Rivage. Cette dernière entreprise ne semble pas en mesure de répondre à leur demande, car sa production d'électricité leur apparaît trop faible pour l'alimentation du grand nombre de lampes qu'ils veulent introduire au Beau-Rivage. En effet, l'hôtel prévoit l'achat de 800 lampes à incandescence, ce qui représente en 1895 près du tiers de la totalité des lampes de la ville<sup>28</sup>. Quant aux forces motrices de l'Orbe ou du Rhône, leurs services ne desservent pas encore Lausanne. Le choix des dirigeants du Beau-Rivage se porte donc sur la

<sup>26</sup> ACV, PP658/733 (1914), Correspondance, lettre de Schindler à la Société romande d'électricité, 26 mars 1914.

<sup>27</sup> ABR, PVCA 1887-1896, Rapport du conseil d'administration à l'assemblée extraordinaire du 10 novembre 1894.

<sup>28</sup> Dominique Dirlwanger, *Les services industriels de Lausanne...*, *op. cit.*, tableau de la page 99.

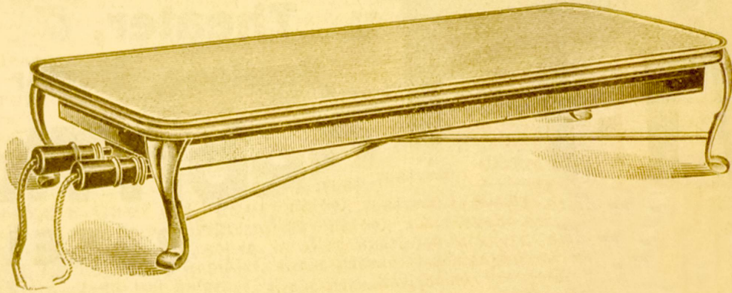
**Mappin & Webb LAUSANNE** RUE DE LA PAIX

SPÉCIALITÉ POUR HOTELS ET RESTAURANTS

ARGENTERIE DE TABLE

COUPELLERIE DE SHEFFIELD

CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE :



RÉCHAUDS A LAMPES ET ÉLECTRIQUES (439)

Publicité d'un réchaud électrique pour les hôtels dans la *Revue suisse des hôtels* (1913).

construction d'une usine électrique privée annexée à l'hôtel. Cette façon autonome de produire de l'énergie électrique est mise en avant dans la *Revue suisse des hôtels*:

C'est bien simple: suivons l'exemple des grandes maisons de banque, des grandes maisons de commerce et des grands magasins, et fabriquons nous-mêmes notre énergie électrique. Avec les perfectionnements techniques actuels, ce n'est pas difficile. Nous pouvons installer, dans un espace relativement restreint, une usine électrique suffisante pour notre consommation. Nous éviterons ainsi beaucoup de frais et nous nous affranchirons complètement de toute usine électrique étrangère.<sup>29</sup>

Cependant, il s'avère difficile pour un grand hôtel ou un palace de 200 chambres de s'affranchir complètement de l'offre mise en place par les réseaux urbains, qu'ils soient privés ou municipaux. La mécanisation des infrastructures hôtelières, marquée par l'introduction toujours plus importante d'appareils électriques – horloges, ventilateurs, armoires frigorifiques, aspirateurs à poussière, machines à nettoyer l'argenterie, machines à battre les tapis, réchauds à lampes électriques, etc. – oblige les propriétaires à assurer leur approvisionnement en énergie. En 1908, à l'Hôtel Royal de

29 «La production de l'énergie électrique dans les grands hôtels», in *Revue suisse des hôtels*, N° 9, 2 mars 1912.



Éclairage électrique du billard de l'Hôtel Royal de Lausanne, début XX<sup>e</sup> siècle.

Lausanne, l'installation d'accumulateurs est décidée, servant à emmagasiner l'électricité fournie par la ville durant la nuit à un taux préférentiel et permettant ainsi de réaliser des économies considérables<sup>30</sup>. Lors de la construction du Savoy-Hôtel à l'avenue de Cour à Lausanne, entre 1909 et 1911, les administrateurs adoptent quant à eux une solution multiple: une production privée de courant électrique grâce à un moteur diesel, l'achat d'une batterie d'accumulateurs et, par prudence et en cas de panne, un raccordement au réseau électrique de la ville. La Municipalité, qui accepte dans un premier temps cet arrangement à la condition que l'hôtel consomme un minimum de 1500 fr. d'électricité par année, menace par la suite les administrateurs de bloquer l'approvisionnement suite à des querelles et malentendus. De laborieuses discussions s'ensuivent avec André de Montmollin (1871-1932) du service électrique de la ville pour trouver un nouvel accord:

**30** Archives de la Société anonyme de l'Hôtel Royal à Lausanne, procès-verbaux du conseil d'administration 1906-1909, séance du 14 avril 1908.



Éclairage électrique du hall d'entrée de l'Hôtel Royal de Lausanne, début XX<sup>e</sup> siècle.

Le Conseil [du Savoy-Hôtel n.d.a.] ne comprend pas que la Municipalité de Lausanne cherche à nuire à une nouvelle industrie [touristique n.d.a.] au lieu de chercher à la développer pour le bien-être et la prospérité de la ville entière!<sup>31</sup>

### **OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE**

Cette nouvelle industrie touristique, que la Municipalité de Lausanne ne semble pas encourager assez fortement aux yeux de certains dirigeants d'établissements hôteliers, est pourtant à l'origine d'un apport économique important pour l'ensemble de la région lémanique au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Positionnés au niveau européen voire mondial parmi les plus prestigieux lieux de séjour, les grands hôtels et palaces de

<sup>31</sup> Archives de la Société anonyme du Savoy Hôtel conservées au Royal-Savoy de Lausanne, procès-verbaux du conseil d'administration 1909-1918, séance du 29 mai 1911.



l'arc lémanique de l'époque représentent un atout majeur de cette offre touristique. Leur réputation, acquise au fil du temps, est certes issue d'un service d'accueil de qualité, mais également d'une capacité d'adaptation au progrès technique et d'une modernisation constante des commodités offertes.

En s'appuyant sur quelques exemples, nous avons essayé de montrer les enjeux liés à l'introduction d'innovations techniques dans les hôtels lémaniques entre le milieu du XIX<sup>e</sup> et le début de XX<sup>e</sup> siècle et l'utilisation de nouvelles sources d'énergie (gaz, eau sous pression et électricité). Le fonctionnement de systèmes d'éclairage et la mise en route d'ascenseurs créent une forte demande en énergie que les hôteliers doivent garantir en quantité suffisante pour éviter tout désagrément. Différentes solutions sont tour à tour envisagées par ces derniers : construire une centrale autonome, s'approvisionner auprès d'une société privée ou encore se connecter aux réseaux municipaux mis en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La municipalisation des réseaux n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur le choix des hôteliers, car elle entraîne bien souvent une amélioration de l'offre en termes de qualité et de prix.

La démarche pourrait être poussée plus loin et nous pourrions nous demander par quels moyens les propriétaires d'établissements hôteliers ont-ils réussi à optimiser leur consommation d'énergie ? Là aussi, le développement technique s'avère être un élément de réponse. La modernisation des infrastructures, la pose de régulateurs et de compteurs, l'utilisation de générateurs ou d'accumulateurs, sont autant de solutions préconisées pour réduire les frais d'exploitation. Bien qu'aujourd'hui, la question de la consommation énergétique soit au cœur des débats politiques, économiques et énergétiques, il semble bien que les hôteliers de l'époque s'y attelaient déjà. Si ces derniers n'abandonnaient pas leurs ampoules à incandescence pour du LED, ils remplaçaient tout de même leurs lampes à filament de charbon par des lampes à filament métallique, moins gourmandes en énergie. La réflexion autour de l'énergie – produite et consommée – semble donc avec certitude avoir occupé l'esprit des premiers dirigeants des illustres palaces et grands hôtels de notre région lémanique.